



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MARCHÉ RELATIF A DÉCISION N° DM-22-200
L'INITIALISATION, L'HEBERGEMENT, LA
MAINTENANCE ET L'UTILISATION DE LA
PLATEFORME LOWIT EN MODE SAAS **EN DATE DU 31 MAI 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT les exigences réglementaires du Décret Tertiaire sur la consommation énergétique des bâtiments ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en place un outil d'aide à la décision pour accompagner la Direction de la Construction et du Patrimoine Bâti dans la transition énergétique des bâtiments;

CONSIDÉRANT qu'après étude, la proposition technique et financière de la société LOWIT répond au besoin exprimé et présente un coût avantageux ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société E-DEMAIN – 8 rue Martel– 75010 PARIS - représentée par Monsieur LAGIER en qualité de Directeur Général, un marché relatif à l'initialisation, l'hébergement, la maintenance et l'utilisation de la plateforme LOWIT en mode SAAS.

Le marché prend effet à compter de la date de notification, pour se terminer à la fin de la période de l'abonnement d'un an qui démarre à la signature du procès-verbal de livraison.

Le marché est traité à prix mixte et se compose comme suit :

- Le montant de mise en œuvre et de paramétrage s'élève à 14 800.00 € HT
- Le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire est de 16 800.00 € HT
- Le montant maximal de prestations complémentaires est fixé à 8 000.00 € HT

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220531-lmc1H9722H1-AR
Date de réception en Préfecture : 31/05/2022
Date de Publication : 31/05/2022